



Des droits pour les peuples des règles pour les multinationales



Pour avoir voulu lutter contre l'obésité, le Mexique est condamné par un tribunal d'arbitrage à verser 77,3 millions de \$ au géant de l'agro-alimentaire *Cargill*

Vers la fin de l'impunité des multinationales ? CONFERENCE – DEBAT

Le jeudi 3 octobre 2019 à 20h30
Salle Voltaire – Aix en Provence
(11 rue des Muletiers)

Plus de **3400 traités de commerce et d'investissement** protègent les multinationales et leur permettent d'attaquer en justice des Etats par l'intermédiaire d'un système de justice parallèle, l'arbitrage investisseur-Etat.

A l'inverse, **aucun traité international** ne les contraint à respecter les droits humains et l'environnement.

Les entreprises multinationales ne doivent **plus disposer de tels privilèges**. Au contraire, elles doivent être soumises à de nouvelles règles, pour les contraindre à **respecter les droits humains et l'environnement** tout au long de leur chaîne de valeur.

Rejoignez la campagne européenne **#Stop-impunité**



Signer la pétition : stop-impunite.fr

Mettre la pression :

En septembre : participez aux marches climat contre les multinationales

Du 11 au 18 octobre : organisez des actions de rue pour soutenir le traité onusien de régulation des multinationales